



*Mairie de Montgiscard
Haute-Garonne
Commune du Sicoval*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MONTGISCARD**

Nombre de
Membres.

Afférents 13 au
Conseil :

En Exercice :
19

Qui ont pris part à
la délibération :
18

L'An deux mille dix-sept, le 3 avril à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de MONTGISCARD, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de Monsieur FOREST Laurent, Maire.

PRESENTS : M. FOREST Laurent Maire, MM. MME FEYT Roselyne, PUYDEBOIS Yves, FATRAS Dominique MAURY Henri Adjoint, M. DUPOUY Julien, Mme. VIGNAUX Jacqueline, M. DECRETTE Hugues, Mme BRATINA Maya, Mme. ARTUS Marie-Thérèse, Mme FAGGIAN Eliane, M. LIAIGRE Thierry, M. SPINAZZE Joël

ABSENT : Mme HILAIRE Audrey

ABSENTS EXCUSES : Mme ANGUITA Nathalie (pouvoir à Mme FEYT Roselyne), M. KHARRAT Abdelhakim (pouvoir à M. FOREST Laurent), M. BUC Jean-François (pouvoir à Mme FAGGIAN Eliane), M. EYCHENNE René (pouvoir à M. FATRAS Dominique), M. MOIREZ-CHARRON Alain (pouvoir à M. SPINAZZE Joël)

Date Convocation :
29/03/2017.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Date Affichage :
29/03/2017

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Jacqueline VIGNAUX
Le Procès-Verbal de la séance du 21/03/01/17 est approuvé à la majorité avec une abstention M. Moirez-Charron Alain

OBJET : Grille tarifaire et forfaitaire pour l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole et le restaurant scolaire 2017-2018

Dans le cadre des nouveaux horaires validés par l'Inspection académique et en concertation avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves pour la rentrée 2017-2018, il a été décidé de revoir les forfaits afin de les ajuster aux besoins des familles et des services. Ces grilles tarifaires ont été discutées en commissions scolaires en tenant compte des revenus des familles.

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer sur les nouveaux tarifs pour l'ALAE et le restaurant scolaire pour l'année scolaire 2017-2018.

Tarif mensuel lissé sur 10 mois (140 journées entières et 30 demi-journées mercredi matin)							
Tranches	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Quotient familial	<250	250-500	501-850	851-1200	1201-1500	1501-2000	>2000
Forfait matin incluant le mercredi midi	1,89	2,52	3,31	4,83	6,33	7,11	8,07
Forfait méridien jusqu'à sortie avant 16h15	5,23	6,93	9,33	13,15	16,97	18,95	21,07
Forfait après-midi de 16h15 à 17h30 incluant le TAP	4,52	6,03	7,94	11,48	14,95	16,36	19,05
Forfait soir de 16h15 à 18h30 incluant le TAP	5,37	7,16	9,36	13,74	13,06	20,26	23,02
Forfait TAP uniquement 2*1h par semaine sur une période de vacances à vacances	3,75	5,00	6,50	9,64	12,73	14,24	16,23
Forfait journée entière matin+ méridien + soir	11,52	15,31	20,32	29,20	37,99	42,57	47,86

Inscriptions particulières

Forfait mercredi Garderie Mercredi sortie de l'école à 12h30	0,73	0,98	1,27	1,88	2,48	2,77	3,16
Ticket journée * comprenant matin et/ou soir	1,04	1,40	1,80	2,65	3,48	3,90	4,44
Pénalités de retard ** par 1/4d'h de retard	2,00	2,50	3,00	3,50	4,00	4,50	5,00

*ne couvre pas la restauration scolaire et le temps méridien. Les présences exceptionnelles en restauration scolaire déclenchent le prix d'un repas et 1/14 du forfait méridien

**s'appliquent sur des dépassements horaires pour le forfait méridien, le forfait soir et le mercredi midi. Tout dépassement sur le forfait après -midi entraîne un déclenchement du forfait soir. Les régularisations sont appliquées au mois suivant

Tarif restauration scolaire par repas							
Tarif restauration scolaire	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
Enfants	1,10	2,19	3,48	3,68	3,83	4,03	4,13
Enseignants	5,78 €						
Les agents municipaux titulaires et contractuels et leurs enfants : application du tarif T1							

...pour les familles de 3 enfants application d'une diminution du tarif de 10% pour le 3ème enfant

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré, à la majorité avec trois abstentions M. Spinazze, M. Moirez-Charron, M. Liaigre :

- APPROUVE la grille tarifaire et forfaitaire 2017-2018

Délibération Rendue Exécutoire

Transmise à la Préfecture le : 10 AVR. 2017

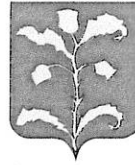
Publiée ou Notifiée le : 24 AVR. 2017

Document Certifié Conforme.

M. le Maire



Le Maire,
L. FOREST.



*Mairie de Montgiscard
Haute-Garonne
Commune du Sicoval*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MONTGISCARD**

Nombre de Membres.	
Afférents au Conseil :	13
En Exercice :	19
Qui ont pris part à la délibération :	18

L'An deux mille dix-sept, le 3 avril à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de MONTGISCARD, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de Monsieur FOREST Laurent, Maire.

PRESENTS : M. FOREST Laurent Maire, MM. MME. FEYT Roselyne, PUYDEBOIS Yves, FATRAS Dominique MAURY Henri Adjoint, M. DUPOUY Julien, Mme. VIGNAUX Jacqueline, M. DECRETTE Hugues, Mme BRATINA Maya, Mme. ARTUS Marie-Thérèse, Mme FAGGIAN Eliane, M. LIAIGRE Thierry, M. SPINAZZE Joël

ABSENT : Mme HILAIRE Audrey

ABSENTS EXCUSES : Mme ANGUITA Nathalie (pouvoir à Mme FEYT Roselyne), M. KHARRAT Abdelhakim (pouvoir à M. FOREST Laurent), M. BUC Jean-François (pouvoir à Mme FAGGIAN Eliane), M. EYCHENNE René (pouvoir à M. FATRAS Dominique), M. MOIREZ-CHARRON Alain (pouvoir à M. SPINAZZE Joël)

Date Convocation :	29/03/2017.
--------------------	-------------

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Date Affichage :	29/03/2017
------------------	------------

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Jacqueline VIGNAUX

Le Procès-Verbal de la séance du 21/03/01/17 est approuvé à la majorité avec une abstention M. Moirez-Charron Alain

OBJET : Désignation des nouveaux membres du Centre Communal d'Actions Sociales

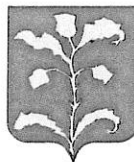
M. le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que suite aux démissions de Mmes Manzato Patricia et Flotat Valérie, conseillères municipales, il y a lieu de procéder à la désignation des nouveaux membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Actions Sociales. M. Le maire propose que les deux démissionnaires soient remplacées par deux élus municipaux : Mmes Faggian et Artus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de voter la désignation des deux nouveaux membres avec 3 abstentions MM. Spinazze ; Moirez-Charron ; Liaigre.

Délibération Rendue Exécutoire Transmise à la Préfecture le : 10 AVR. 2017 Publiée ou Notifiée le 24 AVR. 2017 Document Certifié Conforme. M. le Maire
--

Le Maire,
L. FOREST





*Mairie de Montgiscard
Haute-Garonne
Commune du Sicoval*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MONTGISCARD**

Nombre de Membres.	de
Afférents au Conseil : 13	au
En Exercice : 19	
Qui ont pris part à la délibération : 18	

L'An deux mille dix-sept, le 3 avril à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de MONTGISCARD, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de Monsieur FOREST Laurent, Maire.

PRESENTS : M. FOREST Laurent Maire, MM. MME. FEYT Roselyne, PUYDEBOIS Yves, FATRAS Dominique MAURY Henri Adjoints, M. DUPOUY Julien, Mme. VIGNAUX Jacqueline, M. DECRETTE Hugues, Mme BRATINA Maya, Mme. ARTUS Marie-Thérèse, Mme FAGGIAN Eliane, M. LIAIGRE Thierry, M. SPINAZZE Joël

ABSENT : Mme HILAIRE Audrey

ABSENTS EXCUSES : Mme ANGUITA Nathalie (pouvoir à Mme FEYT Roselyne), M. KHARRAT Abdelhakim (pouvoir à M. FOREST Laurent), M. BUC Jean-François (pouvoir à Mme FAGGIAN Eliane), M. EYCHENNE René (pouvoir à M. FATRAS Dominique), M. MOIREZ-CHARRON Alain (pouvoir à M. SPINAZZE Joël)

Date Convocation :
29/03/2017.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Date Affichage :
29/03/2017

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Jacqueline VIGNAUX
Le Procès-Verbal de la séance du 21/03/01/17 est approuvé à la majorité avec une abstention M. Moirez-Charron Alain

OBJET : Délégation de signature à M. Le Maire, pour signer le dépôt et l'autorisation de la déclaration préalable pour les travaux de modification de façade du groupe scolaire, en vue de la mise en conformité Adap et les normes énergétiques en vigueur.

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales Vu l'article R123-2 du code de la construction et de l'habitation,

M. Le Maire expose les faits : la commune doit mettre en conformités les établissements recevant du public en respectant les normes de l'Adap et les normes en vigueur. M. Le Maire rappelle que le groupe scolaire cadastré H parcelle n°507, propriété de la commune, doit répondre aux normes. Cette mise aux normes passe par un changement en façade des menuiseries, des volets roulants et d'ouvertures. Des photos sont projetées, montrant les façades avec les nombreuses ouvertures non isolées, à remettre aux normes (largeur, sens d'ouverture, accessibilité).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à déposer la déclaration préalable pour les travaux du groupe scolaire.



*Mairie de Montgiscard
Haute-Garonne
Commune du Sicoval*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MONTGISCARD**

Nombre de Membres.	de
Afférents au Conseil : 13	au
En Exercice : 19	
Qui ont pris part à la délibération : 18	

L'An deux mille dix-sept, le 3 avril à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de MONTGISCARD, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence de Monsieur FOREST Laurent, Maire.

PRESENTS : M. FOREST Laurent Maire, MM. MME. FEYT Roselyne, PUYDEBOIS Yves, FATRAS Dominique MAURY Henri Adjoint, M. DUPOUY Julien, Mme. VIGNAUX Jacqueline, M. DECRETTE Hugues, Mme BRATINA Maya, Mme. ARTUS Marie-Thérèse, Mme FAGGIAN Eliane, M. LIAIGRE Thierry, M. SPINAZZE Joël

ABSENT : Mme HILAIRE Audrey

ABSENTS EXCUSES : Mme ANGUITA Nathalie (pouvoir à Mme FEYT Roselyne), M. KHARRAT Abdelhakim (pouvoir à M. FOREST Laurent), M. BUC Jean-François (pouvoir à Mme FAGGIAN Eliane), M. EYCHENNE René (pouvoir à M. FATRAS Dominique), M. MOIREZ-CHARRON Alain (pouvoir à M. SPINAZZE Joël)

Date Convocation :
29/03/2017.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Date Affichage :
29/03/2017

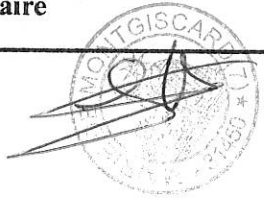
SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Jacqueline VIGNAUX
Le Procès-Verbal de la séance du 21/03/01/17 est approuvé à la majorité avec une abstention M. Moirez-Charron Alain

OBJET : Délégation de signature de signature au profit de M. Le Maire pour la convention d'ESPACOM

M. Le maire indique que le contrat avec Double face (enseigne publicitaire) est arrivé à terme échu. La mairie n'a pas souhaité reconduire la convention de mise à disposition car les campagnes publicitaires étaient insuffisantes et ne permettaient pas de développer et de diffuser l'information communale sur la RD813. M. Le Maire indique que la société ESPACOM a vocation à installer des mobiliers de communication, prioritairement destinés, pour la face exploitée commercialement, à la promotion et au développement des activités artisanales, commerciales, industrielles ou agricoles implantées sur la collectivité, ainsi que sur sa zone d'influence. ESPACOM exploitera commercialement une des deux faces, l'autre étant réservée à la communication de la commune pour recevoir des informations non commerciales à caractère général ou local, au nombre de 12 campagnes par an.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de M. le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
Approuve La délégation de signature au profit de M. Le Maire pour signer la convention ESPACOM.

Délibération Rendue Exécutoire
Transmise à la Préfecture le : 10 AVR. 2017
Publiée ou Notifiée le : 21 AVR. 2017
Document Certifié Conforme.
M. le Maire



000000 0 0
0 0 00 0
0 0 0 0 0
00 0000
00 00 0 00000 000000
00 00 0 0 0
000000 0 0000
0 0 0 0000 00000
000000 0 0 0 0
0 0 0000 0 0
0 0 0000 0000
0 0 0000 0 0
0 0 0 0000
0 0 0 0 00000
00 00 0
0 0 0 0
000000 000 0
0 0 0
00